

① **POLITIQUE** adj. est emprunté (1365, Oresme) au latin *politicus* «relatif au gouvernement des hommes», lui-même pris au grec *politikos* «qui concerne les citoyens, l'État», d'où «habile dans les affaires publiques», également «qui a la faveur de ses concitoyens, populaire» et «capable de vivre en société, sociable». *Politikos* vient de *polis* «de la cité, de l'État», substantivé pour désigner le citoyen et, par extension, le concitoyen. *Politês* est lui-même dérivé de *polis* «cité» (→ ① police).

◆ L'adjectif a été repris pour qualifier ce qui est propre à un bon gouvernement et à propos des qualités nécessaires à l'action politique; par extension ou réemprunt au latin, qui a ce sens, il s'est appliqué à une personne sage et adroite dans le gouvernement des hommes (v. 1485), *homme politique* (1636) étant alors glosé comme «bien versé au fait de police (administration)» et s'est employé également au figuré pour «qui s'accommode à toutes les situations, adroit» (1636), sens sorti d'usage. → À côté de ces acceptions, le mot a aussi, depuis Oresme (v. 1370), le sens neutre de «qui concerne les gouvernements des hommes entre eux, la chose publique». Tel est le sens le plus général du mot, réalisé par exemple dans l'expression *économie\* politique*. → Plus souvent, *politique*, depuis le xviii<sup>e</sup> s., qualifie ce qui est relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir temporel dans une société organisée, le gouvernement d'un État, à l'exercice de la souveraineté par le peuple (1789, *droits politiques*), aux personnes qui détiennent ou tentent de détenir le pouvoir, de jouer un rôle dans le gouvernement, dans des expressions comme *corps politique* (1721), *chef politique* (1734), *homme* et (récemment) *femme politique*. → Il qualifie particulièrement ce qui est relatif à la conception, à la théorie du pouvoir et ce qui est relatif à son étude. C'est le cas de *science politique* (1770), l'argot

scolaire abrégé en *Sciences-po* l'ancienne dénomination *École des sciences politiques*, remplacée par *Institut d'études politiques* (en France). → Un grand nombre d'emplois courants se range sous le sens de «relatif aux rapports entre le pouvoir et son opposition, à la lutte autour du pouvoir», notamment les expressions relatives aux opinions (*opinions politiques*, 1790), et spécialement, en droit pénal, *délit politique* (1815), *détenu politique* (1848), *prisonnier politique* (ci-dessous substantivé). → Enfin, le mot se rapporte plus particulièrement à ce qui est relatif à un État, aux États et à leurs rapports entre eux (1690).

Son emploi substantivé date du xvi<sup>e</sup> s. : *un politique* a d'abord désigné un officier de police (1559), sens encore relevé en 1602 puis sorti d'usage (on dira au xviii<sup>e</sup> s. *policier*). → Le nom désigne un homme politique en vue, un homme de gouvernement (1568); historiquement, au cours des guerres de Religion, il s'est appliqué au membre d'un parti qui prétendait s'occuper de questions politiques, et non religieuses (1589). Au xvii<sup>e</sup> s., d'après les valeurs de l'adjectif, il a désigné la personne exerçant un gouvernement civil (av. 1621), un homme habile, compétent dans les affaires civiles (1656) et un spécialiste de l'étude de la politique (1678), sens vieillie. Au xix<sup>e</sup> s., le nom est employé elliptiquement pour *prisonnier politique* (1858). → Il se dit souvent de personnes qui tendent à faire prévaloir l'action politique sur une autre forme de lutte (militaire, professionnelle, etc.) [1933, traduction de Lénine]. → Il est pris avec une valeur de neutre (*le politique et le social*) pour désigner ce qui a trait au gouvernement des sociétés (1927).

► Le mot a produit quelques dérivés → **POLITISER** v. tr. a existé en moyen français avec le sens de «gouverner un État» (1370), avant d'être recréé avec la valeur moderne de «donner un caractère, un rôle, une portée politique à (qqch.)». En ce sens, la forme pronominale *se politiser* est courante (1960).

→ Le nom d'action correspondant, **POLITISATION** n. f., étant donné son antériorité par rapport au verbe en ce sens (1929), a dû être directement dérivé de *politique*. → Le verbe a aussi servi à former l'antonyme préfixé **DÉPOLITISER** v. tr. (1939) sur lequel a été construit **DÉPOLITISATION** n. f. (1944). → **POLITIQUEMENT** adv. (1405) correspond à «dans la réalité politique, du point de vue politique»; en relation avec le sens figuré de *politique*, il a eu la valeur figurée d'«habilement» (1636). → Ultérieurement, *politique* a donné l'antonyme **ANTI-POLITIQUE** adj. (av. 1650) puis, au xix<sup>e</sup> s., **APOLITIQUE** adj. (1918) et **APOLITISME** n. m. (1919).

→ Avec un autre préfixe, il a donné **IMPOLITIQUE** adj. et n. f. (1738), mot peut-être influencé par l'anglais *impolitic* (1600), qualifiant et désignant (av. 1787) une mauvaise politique. Le mot appartient également au domaine psychologique avec un sens voisin de «malhabile» et, comme substantif, «maladresse». → On en a dérivé **IMPOLITIQUEMENT** adv. (1791).

**POLITICOLOGIE** (v. 1950), **POLITOLOGIE** n. f. (v. 1954) ont peut-être été créés d'après les formes allemandes correspondantes, légèrement antérieures; **POLITOLOGUE**, **POLITICOLOGUE** n.

ont été formés sur les précédents (1959), bien que *politicologue* soit attesté une première fois et isolément en 1813 chez Joubert. → Quelques composés didactiques sont construits avec *-politique* au xix<sup>e</sup> et surtout au xx<sup>e</sup> siècle.

② **POLITIQUE** n. f. est emprunté (v. 1268), par l'intermédiaire d'une forme de latin tardif *politice*, au grec *politikê* (sous-entendu *tekhnê*) «science des affaires de l'État, affaires de l'État». Ce mot est la substantivation au féminin de l'adjectif *politikos* (→ ① politique). → Le nom s'est imposé en français aux dépens de l'emploi spécialisé de *police*, représentant du latin *politia* (→ police) et de *politiques*, traduction du neutre pluriel substantivé *politika*, repris du grec *ta politika* «les affaires publiques, ce qui concerne l'État» dans le titre de l'ouvrage d'Aristote traduit par Oresme, *Le Livre des politiques d'Aristote* (1372-1374).

Dès ses premiers emplois, *la politique* est entendue à la fois comme une science, une technique, un art et comme la pratique du gouvernement des sociétés humaines. Participant de ces deux natures théorique et pratique, la politique fait, aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> s., partie de la morale, science de la société et des mœurs, alors que dans les emplois modernes l'accent est mis sur la pratique : on oppose souvent *morale* et *politique*. Le mot se répand dans l'usage courant au sens figuré de «manière de conduire une affaire, conduite dans un domaine privé» (1651-1657, Scarron), en particulier avec la nuance d'«habileté, adresse, calcul intéressé» (1656) qui appartient à un usage plus littéraire. → *Politique* désigne en particulier une manière de gouverner, un type de gouvernement (1640) et, collectivement, l'ensemble des affaires publiques concernant le pouvoir et son opposition, l'activité relative à l'exercice des pouvoirs dans un État (1675). De ce sens procèdent les expressions postérieures, *parler politique* (1817), *faire de la politique* (1831). *La politique* se dit par extension pour «carrière politique» et, par métonymie, pour «service politique (dans un journal)».

→ Le dérivé **POLITIQUER** v. intr. (1689, M<sup>me</sup> de Sévigné) exprimait familièrement le fait de parler politique et de s'intéresser à la politique; il est sorti d'usage, de même que **POLITIQUEUR** n. m. «mot de raillerie» (1769). → Au xix<sup>e</sup> s. est apparu le verbe péjoratif **POLITICAILLER** v. intr. (1838-1839), «discuter politique, tenir des propos sans valeur sur la politique», qui inaugure une série de créations familières et péjoratives : **POLITICAILLEUR**, **EUSE** ou **POLITICAILLEUR**, **EUSE** (1862, avec *-qu-*), **POLITICAILLERIE** ou **POLITICAILLERIE** n. f. (1877, avec *-qu-*), **POLITICARD**, **ARDE** ou **POLITICARD**, **ARDE** adj. (1881, avec *-qu-*) «politicien malhonnête» et **POLITICAILLE** n. f. (1884). → Sur le modèle du terme *science-fiction*, *politique* a servi à construire **POLITIQUE-FICTION** n. f. (1968) pour un genre de récit imaginaire mettant en scène des questions politiques, souvent dans une situation future.

**POLITICIEN**, **IENNE** n. et adj. est emprunté (1779), avec adaptation du suffixe, à l'anglais *politician* n. (xvii<sup>e</sup> s.) qui désignait autrefois une personne intriguant en politique avant de désigner une personne

versée en politique (1628) et, surtout en américain, une personne qui fait profession d'activités et d'intrigues politiques. *Politician* est dérivé de *politic* adj. lui-même emprunté au xv<sup>e</sup> s. au français *politique\**. → Le mot apparaît chez Beaumarchais (1779), déjà avec une nuance péjorative, associé au dépréciatif *politiqueur*. Il ne sera repris qu'en 1865 sous la forme anglaise *politician*, francisée en *politicien* (1868), appliqué à un contexte américain avant d'être acclimaté (1898) au contexte français. Employé adjectivement (1899), il n'était pas encore très courant ni même très admis vers 1900, où l'on trouve la variante *politicien*. *Politicien* est devenu courant, tant comme nom que comme adjectif, aujourd'hui avec une nuance péjorative (*politique politicienne*).